https://cii.edu.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article51

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'Information Internationale
Lyon

Espagne

- Dossiers destination -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2018

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

L'**Espagne**, située au sud-ouest de la France dans la péninsule ibérique, est le **deuxième plus grand** pays de l'Union Européenne avec plus de 500 000 km2 .
L'Espagne est une monarchie parlementaire constitutionnelle composée de 17 Communautés autonomes, 2 villes autonomes et 50 provinces. L'espagnol est la langue nationale officielle mais selon les communautés autonomes d'autres langues peuvent co-exister (par exemple le catalan en Catalogne).

++++ **ETUDES**

Présentation du système d'enseignement supérieur espagnol

Les communautés autonomes ont la plupart des compétences relatives à l'enseignement supérieur.

Les universités

Elles constituent les principales institutions de l'enseignement supérieur en Espagne. On peut retrouver la liste des universités publiques et privées sur le site du **ministère**.
Les diplômes préparés peuvent être des **diplômes nationaux** (Título oficial) qui sont reconnus sur tout le territoire national ou bien des **diplômes d'établissements** (Título propio) propres à l'université.

Les études universitaires sont organisées en **trois cycles** :

Diplôme	Durée	Validation	Niveau
Grado*	4 ans (3 dans de rares cas)	240 ECTS (180 si 3 ans)	Bac+4 (Bac+3)
Master	1 à 2 ans	60 à 120 ECTS	Bac+4 à Bac+5
Doctorado	3 ans	180 ECTS	Bac+8

**hors grados particuliers : dentaire, pharmacie, vétérinaire, médecine, architecture qui se préparent en 5 à 6 ans*

Les établissements d'enseignement supérieur non universitaire

- **Les établissements d'enseignement artistique**
  Ils dispensent des enseignements en arts plastiques et design, conservation et restauration de biens culturels,

Copyright © Centre d'Information Internationale

musique, art dramatique.
Leur liste est également disponible sur le site du **ministère**.
Leur dénomination varie d'une région à l'autre et tous ne délivrent pas des diplômes reconnus officiellement mais si c'est le cas, le diplôme obtenu est l'équivalent du Grado (240 ECTS) et permet une poursuite d'études en Master.

- **Les autres établissements d'enseignement supérieur non universitaire**
  Ils dispensent une **formation professionnelle** qui prépare en 2 ans à un **Título de tecnico superior** dans le domaine technique ou dans le domaine du sport.

Mettre de l'Espagne dans son parcours dans le cadre d'un cursus en France

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France peuvent, dans le cadre de leur **cursus en France**, participer au **programme Erasmus+** en effectuant un **séjour d'études** ou un **stage** en Espagne, **premier pays d'accueil d'étudiants en mobilité Erasmus+** en 2018-2019. Pour connaître la liste des accords de partenariats, il convient de consulter le site internet de son université.

A noter qu'il existe **en France** un certain nombre de **formations post-bac** (dans les universités, IUT et classes préparatoires) **tournées plus particulièrement vers l'Espagne** avec :

- des modules d'enseignement en langue espagnole, par exemple les programmes internationaux MINERVE proposés par l'Université Lyon 2.
- ou même des cursus bilingues français/espagnol, par exemple la licence histoire à Toulouse, ou la licence professionnelle management des processus logistiques à Bayonne.

Ces formations ne font pas l'objet d'un référencement, il faut donc se renseigner auprès de chaque établissement.

Faire son cursus d'études en Espagne

Il est possible de partir faire son **cursus d'études à l'étranger** notamment en Espagne de manière individuelle en faisant les démarches seul.
Le **système ECTS** **facilite la reconnaissance mutuelle des diplômes** français et espagnols. En revanche, en cours de cycle, les procédures pour faire reconnaître son niveau d'études peuvent être longues et coûteuses (en particulier parce qu'il faut faire traduire les documents) et le positionnement au niveau souhaité n'est pas assuré. Pour cette raison, il est conseillé d'envisager une mobilité pour **toute la durée de préparation du diplôme**.

Choix de la formation

- Faire le point sur ses motivations, ses objectifs et définir ses propres critères :
  critères géographiques (éloignement, taille de la ville, coût de la vie ; établissement (conditions d'admission, coût de scolarité, choix des matières)...

- S'aider d'outils tels que :
  moteur de recherche du **ministère espagnol** ; classement des universités du **journal El Mundo**
  Liste des grados et des masters totalement ou partiellement en anglais disponible sur le site du Service Espagnol pour l'Internationalisation de l'Education (SEPIE).

Prérequis

- Baccalauréat **général ou technologique français** (ou **Bachibac**)
- Niveau B2 en espagnol : selon les universités, il peut être exigé de prouver son niveau de langue par le biais d'un test, le **DELE** (Diplôme d'Espagnol Langue Etrangère)

Démarches

Les démarches à effectuer sont différentes selon que l'université **accepte ou non** l'**acreditación** (attestation) établie par la **UNED** (Universidad Nacional de Educación a Distancia) et selon que la **filière** visée est **sélective ou non**.

- en ce qui concerne la demande d'acreditación (valable 2 ans), elle se fait sur le site **UNED Asiss** (Application Service for International Students in Spain) **entre février et mi-juillet**.
  Sur l'acreditación figure une **note d'accès/10** qui correspond à la note obtenue au baccalauréat français rapportée au système de notation espagnol : pour connaître les **formules de calcul** en vigueur, il convient de consulter le **règlement UNED Assis** en particulier l'Annexe II.

- les "**notas de corte**" (note du dernier admis dans une filière donnée) sont publiées chaque année sur le site du Ministère. Dans le cas des filières sélectives, il peut être nécessaire d'améliorer sa note d'accès. Les **Pruebas de Competencias Específicas - PCE** (épreuves de compétences spécifiques) sont des examens dont les épreuves ont généralement lieu fin mai/début juin (plusieurs centres d'examens dont un en région parisienne), elles peuvent rapporter **jusqu'à 4 points supplémentaires**. La "reconnaissance de notes" est une autre façon d'améliorer sa note d'accès mais compte tenu de la date de diffusion des résultats du baccalauréat en France, elle ne peut être envisagée pour une candidature la même année.

- dans les autres cas, il est impératif de **bien se renseigner en amont** auprès de l'université visée pour connaître les **critères de sélection** (série du baccalauréat, notes de 1ère et terminale, entretien,…), les **modalités de candidature** et le **calendrier**.

Aides financières

- Bourses du **CROUS** (pays membre du Conseil de l'Europe) : les étudiants français peuvent, sous certaines conditions, bénéficier de la bourse sur critères sociaux.
- Bourses du **ministère espagnol des Universités, de l'Éducation et de la Formation Professionnelle** (sur les frais d'inscription uniquement)

Sites ressources

Pour des précisions sur des filières spécifiques : **Euroguidance**

Faire un cursus intégré et obtenir un double diplôme

Copyright © Centre d'Information Internationale

franco-espagnol

Des **cursus intégrés** résultant de partenariats très aboutis permettent d'obtenir à la fois un diplôme français et un diplôme espagnol. On compte de nombreux **doubles diplômes franco-espagnols** dont une majorité au niveau Master.
Il existe des doubles cursus que l'on peut intégrer dès l'après-bac en particulier dans les domaines du droit (Toulouse , Strasbourg,...) ou des sciences politiques (Lille, Bordeaux,...).
Selon les cursus, il faut soit candidater via Parcoursup soit postuler directement auprès de l'établissement d'enseignement supérieur.

++++**HORS ETUDES**

Il est possible de partir en Espagne en dehors du cadre des études notamment par le biais :

Volontariat du Corps Européen de Solidarité en Espagne

Les **18-30 ans** peuvent effectuer un Volontariat du Corps Européen de Solidarité (CES) en Espagne. De nombreux projets sont proposés en Espagne que l'on peut retrouver sur la base de données du **Portail Européen de la Jeunesse**.

Séjour au pair en Espagne

Le **séjour au pair** en Espagne consiste, pour les **17-30 ans**, à s'occuper d'enfants et participer aux tâches ménagères quotidiennes (au maximum 5 heures par jour) en immersion dans une famille. Le jeune est nourri, logé et perçoit de l'argent de poche.

Job d'été en Espagne

Il est possible d'occuper un **job d'été** en Espagne à partir de l'âge de **16 ans**. Il est bien sûr indispensable de bien respecter la **réglementation espagnole** et de suivre les procédures notamment en ce qui concerne la demande de **NIE** (Número de Identidad de Extranjero).

Assistant de français en Espagne

Copyright © Centre d'Information Internationale

L'Espagne est le **premier pays d'accueil d'assistants français** d'après la fiche "Espagne : repères et chiffres clés" publiée en mars 2020 par **France Education International**. Pour participer au programme, il faut avoir **entre 20 et 35 ans**, justifier d'un **niveau B1 en espagnol** et avoir validé **au minimum une L1**. On peut retrouver les critères d'éligibilité, les modalités de candidatures ainsi que de nombreux témoignages sur le site **France Education international**.

Volontariat International en Entreprise-en Administration

Il est possible pour les **18-28 ans** d'effectuer une mission professionnelle en Espagne dans le cadre d'un **Volontariat International en Entreprise/en Administration** (VIE-VIA). L'Espagne se place au **sixème rang** des pays d'affectation pour les VIE.
*A noter que dans le cadre du **plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices***, le Gouvernement a décidé de faciliter le recours au Volontariat International en Entreprise par la mise en place d'un « chèque VIE ».

Pour préparer sa mobilité en Espagne, il convient de consulter le site du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : **dossier Espagne** et **conseils aux voyageurs** pour les **actualités** (en particulier les actualités en lien avec la COVID-19).

Copyright © Centre d'Information Internationale